MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATIGIP
AGENCE DU TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

APIJ

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Fiche 7

InSERRE Arras

Aspects immobiliers

Vue en vol d'oiseau (le parvis et la porte d'entrée) - Crédit : A26 Architectures

Est-ce que le chantier de construction de cet établissement va générer des nuisances ?

Une charte « Chantiers faibles nuisances », intégrée au marché de conception-réalisation du projet, est mise en œuvre par les différents acteurs participant au chantier de construction. À travers elle, l'APIJ s'assure de l'exigence environnementale des intervenants de l'opération et entend limiter au maximum les impacts du chantier sur les habitants et sur l'environnement. Les principaux enjeux auxquels l'APIJ porte une attention particulière sur tous ses chantiers sont :

- la limitation des nuisances (acoustiques, visuelles, poussière, boues, perturbations pour la circulation et le stationnement) ;
- la prévention des pollutions et la limitation des consommations ;
- la gestion des déchets ;
- la protection de la santé des équipes ;
- la gestion économe des ressources.

Chacun des signataires de la charte met en œuvre des mesures tout au long de l'opération de construction pour garantir le respect de ces engagements. Cette charte est annexée aux contrats signés par les entreprises de travaux. En cas de non-respect, des pénalités peuvent être appliquées.

Quelles sont les grandes étapes du chantier ?

Les grandes étapes du projet immobilier sont les suivantes :

- **Mars - Avril 2024 : Préparation de chantier :** installations de chantier (clôtures, base vie, pistes de chantier) ;
- **Mai 2024 - Mars 2025 : Première phase de chantier :** terrassements, fondations, gros œuvre ;
- **Novembre 2024 - décembre 2025 - Deuxième phase de chantier :** réalisation des corps d'état secondaires (aménagements intérieurs) ;
- **T1 2026 : Prise de possession (livraison)**
- **T2 2026 : Mise en service**

Arras Communauté Urbaine

LSB SAINT-LAURENT-BLANGY